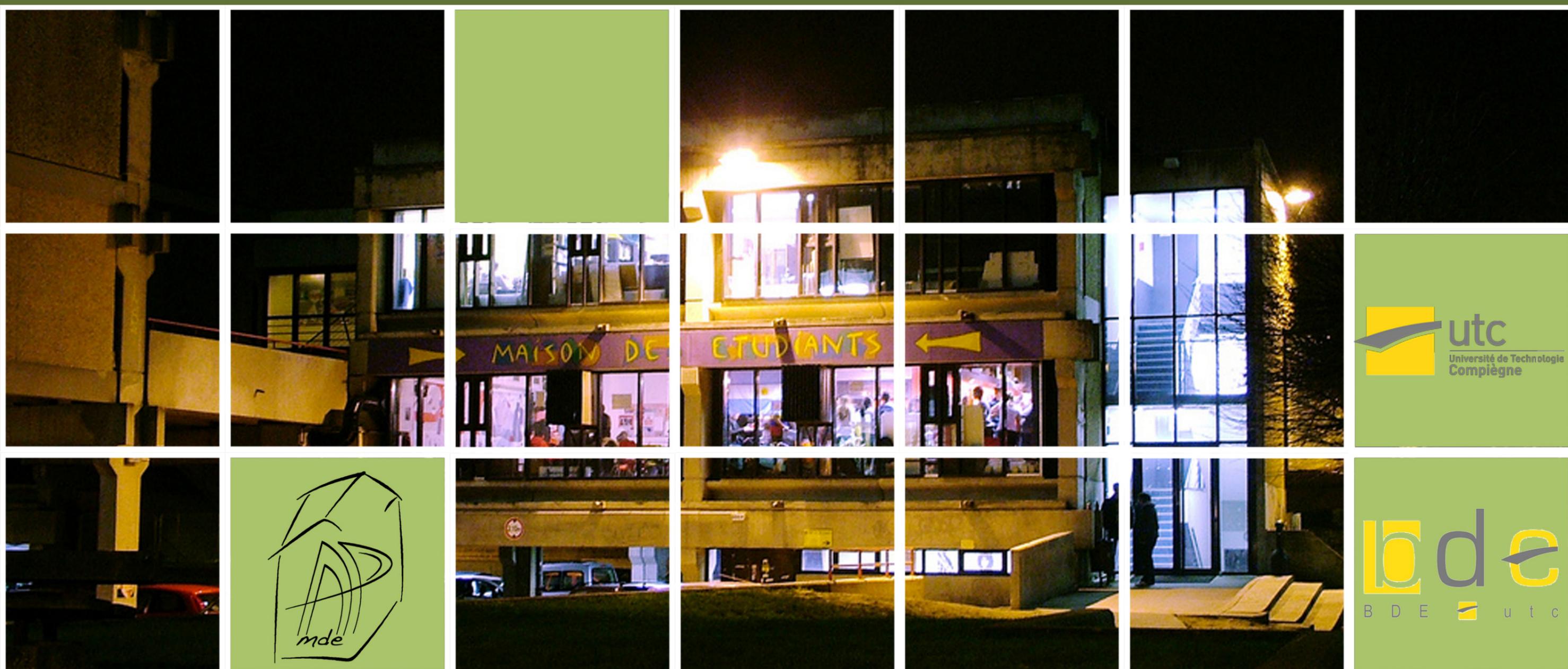


ATELIER PROJET P11- NOTE DE SYNTHÈSE

NOUVELLE MAISON DES ETUDIANTS



RÉALISATION

P. ANSELMETTI, J.C. AVERSO, C. BEHAR, R. BOURGUIGNON, L. CABANETTES, L. CHERTIER, S. CHRISTOPHE, M. DUBUC, A. FAUST, J.B. GENIN, S. JEULIN, C. LEBLAN, M. LEFORT, A. MAINE, Q. MARCE-MARONDO, G. MOYSSET, OUZZINE HASSAN, C. SCHNEIDER, H. SIMON, L. THOMPSON, C. ZANOTTI

ENCADRANTS

P. DEHAN
J.-C. MORISSEAU
L. BONNET

COMMANDITAIRES

DIRECTION UTC
BDE UTC

NOTE DE SYNTHÈSE

Cette note de synthèse présente les grandes lignes du rapport présenté par l'Atelier Projet "Nouvelle Maison Des Etudiants (MDE)".

PARTIE 1 :

La première partie de l'étude concernant la Nouvelle MDE avait pour but de définir l'environnement général, c'est-à-dire de définir tous les enjeux et concepts liés autour d'une maison des étudiants pour ensuite sélectionner les lieux propices à l'implantation d'une nouvelle maison des étudiants et en effectuer la pré-programmation. Dans ce cadre notre démarche s'est construite autour de cinq actions :

- un benchmarking auprès d'autres universités;
- une enquête auprès des étudiants et des associations;
- des entretiens auprès des différents acteurs concernés par la MDE;
- une analyse de la situation actuelle à l'échelle de l'urbain et du bâti;
- une analyse des différentes études antérieures, projets et documents existants sur le sujet.

La démarche adoptée ainsi que les résultats issus de ce travail sont synthétisés dans les trois premiers points, qui constituent l'analyse.

1. BENCHMARKING

A. MODE DE GESTION

Le but de cette démarche était de recenser certaines initiatives originales ou innovantes susceptibles de nous inspirer lors de la phase de formulation de propositions et de rédaction d'un cahier des charges. Ainsi, un travail de prospection a été mené auprès de différentes écoles et universités françaises ou européennes. Cette étude initiale a permis de retenir 4 universités qui ont ensuite été étudiées de façon plus approfondies (l'INSA Lyon, Grenoble EVE, Louvain et Centrale Lille). Les points ayant retenus notre attention sont les suivants :

Pour l'INSA Lyon :

- La présence d'une épicerie dans la MDE est une source de revenu pour le BDE ;
- Deux secrétaires travaillent à plein temps pour la gestion de la vie associative et des locaux ;
- Le Bureau des Sports et le BDE sont liés et le sport occupe une place centrale au sein de la MDE ;
- Les activités festives qui ont lieu dans le foyer à débit d'alcool se font en toute transparence avec l'administration.

Pour l'EVE de Grenoble :

- une MDE commune à 7 universités de Grenoble et entièrement gérée et animée par une association étudiante.

- EVE héberge quelques associations étudiantes et accueille de manière récurrente d'autres associations, des spectacles, des concerts, des congrès... ;
- La MDE est gérée par une DSP (Délégation de Service Publique) étant ainsi totalement autonome des universités ;
- Financement du en grande partie au fonctionnement d'un café, la plus grande marge étant issue de la vente de boissons alcoolisées.

Pour Louvain :

- la vie festive est séparée : un bar, géré de façon autonome par les étudiants, se trouve en centre ville mais en sous-sol;
- le foyer est divisé en plusieurs espaces : restauration, détente, internet, tables de travail ;
- l'utilisation du vélo est très développée, et permet de se déplacer par exemple du foyer au bar étudiant.

Pour Centrale Lille :

- Présence d'un foyer avec débit de boisson au sein de la MDE avec organisation de :
 - o soirées « classiques » qui se déroulent entre 21 heures et 1 heure du matin. Elles se déroulent sous la responsabilité de deux permanenciers de l'équipe du foyer.
 - o soirées importantes appelées « Torchos ». Ces fêtes, qui ne peuvent pas être organisées plus d'une fois par semaine, se déroulent entre 23 heures et 4 heures du matin. Elles sont organisées par une association qui prend en charge l'intégralité des frais et doit engager quatre videurs qui assureront la sécurité pour l'occasion.
- La consommation d'alcool dans le bar du foyer est généralement réglementée par une licence II : le foyer ne sert alors que des bières. A l'occasion des « Torchos », une licence III est appliquée et les alcools proposés peuvent comprendre des cocktails ne titrant pas à plus de 18° d'alcool.
- Quelques problèmes de nuisance sonore et de dégradations ont conduit à la fermeture du foyer pendant deux mois en 2010. Il est maintenant rouvert et fait l'objet d'un contrôle plus appuyé par l'administration de l'école.

B. ÉTABLISSEMENTS FLOTTANTS

Un des scénarii que nous avons imaginé est d'installer le foyer étudiant sur un établissement flottant (péniche ou bâtiment flottant). Afin de connaître la faisabilité de cette idée, nous avons recherché plusieurs projets comparables et nous nous sommes principalement centrés sur la sécurité au sein de l'établissement et sur les berges. Nous avons rencontré, le propriétaire du Concorde Atlantique, discothèque située sur une péniche et nous avons appelé de nombreux cafés, bars et discothèques sur établissements flottants afin de connaître leurs moyens mis en œuvre pour éviter les accidents.

Cette démarche nous a permis de voir qu'il existe de nombreux établissements flottants accueillant du public, en France et qu'il n'est pas si difficile d'assurer la sécurité sur et aux abords de l'établissement. Selon les personnes que nous avons contactées, les accidents sont extrêmement rares.

2. ANALYSE A L'ECHELLE DE L'URBAIN

Le but de cette analyse était d'ouvrir notre étude en ne se limitant pas à une simple étude de la Maison des Etudiants mais en remplaçant la MDE au sein de l'UTC et en remplaçant l'UTC au sein de la ville de Compiègne. Ceci afin de déterminer les conséquences liées à l'implantation de l'université dans la ville.

Ainsi nous avons commencé par retracer l'histoire de l'UTC au sein de la ville de Compiègne, les évolutions entre les projets initiaux et les faits actuels, la configuration de la ville de Compiègne au niveau des infrastructures existantes, des transports urbains ou encore de la politique générale de la ville. Nous nous sommes ensuite intéressés aux interactions existantes entre les différents acteurs concernés directement ou indirectement par la MDE. Les différents acteurs étant les suivants:

- l'université, constituée du corps administratif, des étudiants et des associations;
- la ville, constituée des responsables de la Mairie, des habitants et des associations de la ville;
- l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC).

Pour ceci nous avons effectué de nombreux entretiens auprès de différents représentants des entités citées ci-dessus. Le but de cette démarche étant d'adopter un point de vue global et objectif afin de pouvoir comprendre les liens entre les différents acteurs ainsi que leurs attentes vis-à-vis de la MDE.

Les conclusions de cette étude peuvent être résumées à travers les points suivants:

- L'implantation de l'université dans la ville oblige les étudiants et les habitants à "vivre ensemble". Actuellement les relations entre ces deux populations sont faibles, les habitants et les étudiants ne se connaissent pas et se mélangent peu. L'interaction entre Compiégnois et étudiants se fait en majorité grâce au sport mais certaines activités pourraient être facilement améliorées afin d'augmenter ces interactions, par exemple, renforcer les liens avec l'espace Jean Legendre. De plus L'enquête que nous avons réalisée auprès des étudiants, nous montre que la moitié des sondés ne semble pas intéressée ou ne se sent pas concernée afin de développer de meilleure relation avec les habitants de Compiègne. **Or la maison des étudiants à travers sa dynamique associative, pourrait être un lieu privilégié d'une ouverture de l'université sur la ville, d'une meilleure intégration des étudiants dans la ville,** souhaité par la plupart des acteurs.
- La centralité de l'université dans la ville, exige de prendre en compte la présence de riverains proches afin d'**éviter toutes nuisances envers les habitants de Compiègne**, en particulier les nuisances sonores, sources principales des problèmes et des conflits actuels existant entre les différents acteurs.
- L'UTC est bipolaire. L'université est répartie sur les pôles de Pierre Guillaumat et Benjamin Franklin. **Le site Benjamin Franklin est beaucoup plus attractif que Pierre Guillaumat de part son implantation proche du centre-ville** (commerces, lieux de services etc...). La liaison en transport en commun entre les deux pôles est mal desservie (il n'existe pas de ligne directe et avec les délais d'attente le trajet pour rejoindre les deux pôles peut dépasser les 30 minutes) et ne correspond pas aux besoins des étudiants puisque l'enquête révèle que 40% des étudiants se déplacent exclusivement en voiture.

3. ANALYSE A L'ECHELLE DU BATI

Le but de cette analyse était quant à elle de redéfinir les concepts liés à la notion de MDE en tant que lieu de vie des étudiants et des associations et de définir les attentes des différents usagers vis-à-vis de la nouvelle MDE.

Dans un premier temps, il nous a donc paru primordial de redéfinir le concept de MDE en nous basant sur l'étude « Les Maisons de l'Étudiant en France, Bilan des premières réalisations ». Il est apparu que les années étudiantes sont parmi les seules durant lesquelles un jeune adulte a beaucoup de temps personnel à s'offrir, et ce qui forgera sa personnalité sera la façon dont il choisira d'occuper ce temps : dans quelles activités, ou dans quels projets qui lui

tiendront à cœur s'engagera-t-il? A partir de cette constatation, il est apparu que la MDE doit pouvoir offrir aux étudiants ces sollicitations, ces opportunités, cette matière à s'approprier et transformer suivant trois catégories :

- **Expression & communication** : Un lieu facilitant les rencontres spontanées, en dehors des locaux pédagogiques, où les étudiants peuvent communiquer. Comme en société, c'est à travers des activités communes qu'il est possible de vraiment connaître les autres et de se forger un réseau de connaissances.
- **Investissement & créativité** : Un lieu permettant d'offrir les infrastructures nécessaires à la réalisation d'activités artistiques, sportives et associatives c'est-à-dire, une possibilité de participer à des projets concrets, responsabilisant et apportant une solide expérience de travail en équipe. Egalement un lieu de détente collective et individuelle où il est possible de lire, de se relaxer et de se distraire.
- **Services & information** : Un lieu permettant de proposer un certain nombre de services afin de faciliter la vie des étudiants et leur intégration dans la ville à travers par exemple, des services d'aide au logement, des services commerciaux, comme par exemple un service de reprographie à moindre coût...

Dans un deuxième temps, nous avons effectué un état des lieux de la MDE actuel ainsi qu'une analyse des besoins des différents usagers. Pour ceci, nous nous sommes basés sur deux questionnaires, le premier auprès des associations et, le second auprès des étudiants et des enseignants. Pour ce dernier, 785 personnes ont répondu à cette enquête dont 700 étudiants ingénieurs. Les réponses ont été analysées de façon approfondies. Entre autre, les conclusions suivantes ont pu être tirées, conclusions utiles pour le choix du lieu d'implantation de la Nouvelle MDE ainsi que la pré-programmation:

- **La MDE actuelle, trop petite, freine l'essor associatif et le développement de la vie étudiante.** Les associations ne peuvent stocker tous le matériel dont elles ont besoin et doivent se battre pour trouver des lieux où se réunir ou pratiquer leurs activités.
- L'enquête nous montre que **la MDE est lieu de vie important** puisqu'elle est fréquentée régulièrement par les étudiants, autant dans la journée que dans la soirée. Cependant, dans la journée les activités proposées ne sont pas assez attractives et, durant la soirée, le manque de place ne permet pas d'accueillir les étudiants dans de bonnes conditions. De nombreux étudiants, investis ou non dans la vie associative, ne trouvent pas toujours leur place dans la MDE actuelle. Cela est dû, notamment au fait qu'elle ne possède pas de réel lieu de détente, de vie et de loisir.
- **La proximité de Benjamin Franklin est un élément essentiel au développement de la vie associatif et au maintien de son dynamisme.** En effet, 90% des cours sont dispensés au sein de Benjamin Franklin. Cette proximité permet à une majorité d'étudiants de profiter des interours pour leurs activités associatives.

PARTIE 2 :

Durant une seconde partie de l'AP, une étude basée sur des critères issus de l'analyse a été faite sur des scénarios pour arriver à en dégager un nombre limité, correspondant aux solutions les plus viables. Trois axes ont été développés : la pré-programmation, les modes de gestion et l'étude de concepts différenciés (modes de gestions, ouverture sur la ville, la MDE comme vitrine et la MDE sur une péniche) ainsi que les lieux d'implantations possibles.

1. PRE-PROGRAMMATION

Sur la base de l'analyse faite pendant la première partie de l'AP, la pré-programmation précise le contenu d'une future MDE en termes de surfaces et d'équipements en fonction des besoins des étudiants et des associations. La pré-programmation a été séparée en trois parties : la Maison des associations, la Maison de la vie étudiante et le foyer festif.

La Maison des associations

La configuration minimum nécessaire au bon fonctionnement des associations de l'UTC a été définie. Quatre types de locaux sont nécessaires : salles de réunion, salles de travail, salles de stockage et des salles spécifiques.

- Salles de réunions : Il a été jugé utile de prévoir trois salles d'une capacité de 30 ou 50 personnes avec des armoires de rangement pour accueillir les fournitures et dossiers courants des associations à proximité.

-Bureaux et salles de travail : Trois propositions modulables ont été faites. Elles permettront ainsi au BDE et aux pôles de s'adapter à leurs besoins. Dans ces trois cas, les salles de travail devront être placées à proximité du foyer. Des bureaux spécifiques au BDE et au Polar devront être prévus. Les trois propositions sont les suivantes :

-Proposition 1 : Un espace commun de 180 m² permettant de contenir 15 box de 9 m².

-Proposition 2 : Il s'agit d'attribuer une salle par pôle afin de créer une identité par pôle divisible en box. Une salle de 50 m² divisible en 6 box de 7 m² est prévue pour le Pôle Artistique et Événementiel (PAE) et Pôle Solidarité et Citoyenneté (PSEC) et deux salles de 35 m² divisibles en 4 box de 7 m² pour les pôles Vie Du Campus(VdC) et Technologie et Entreprenariat (TE).

-Proposition 3 : 15 salles de 17 m² (avec armoires de rangement et matériel informatique) et une salle par pôle qui accueillera les associations sans salle pour leurs séances de travail.

-Salles de stockage : Une salle de stockage des archives de 20 m² est proposée ainsi qu'une salle de stockage du matériel de 150 m².

-Salles spécifiques : Concernant le local de développement photo (15 m²) et le local de production audiovisuelle (30 m²), les surfaces sont conservées. Deux salles d'émission radiophonique de 20 m² au lieu d'une de 40 m² sont souhaitées. Pour les répétitions (musique), une petite salle de 40 m², une moyenne de 50 m² et une grande de 80 m² dimensionnée pour les répétitions sont proposées.

- Salles optionnelles : Trois salles seraient souhaitées par les associations: une salle d'art plastique de 40m² pouvant accueillir une quinzaine de personnes, une salle de danse de 100 m² et une salle polyvalente. Cette dernière permettrait de répondre à la fois aux demandes d'espace, de salles de réception, de représentation voire même de danse et de salle d'arts plastiques. Cette salle ferait 100 m² et pourrait accueillir 100 personnes debout et 60

personnes assises. Elle pourrait permettre de créer de l'interactivité entre les étudiants et les associations ou les habitants de la ville.

La Maison de la vie étudiante

Trois éléments essentiels constituent le minimum pour la vie étudiante: un hall d'accueil, un foyer et un coin cuisine :

- Un hall de 20 m² minimum est nécessaire à l'accueil des étudiants au sein de la MDE. Dans le cas de l'option de la Vitrine, celle-ci pourrait être placée dans le hall si la surface disponible est plus grande (50 m²).

- Un foyer utilisable en journée correspond à la demande principale des étudiants¹. En effet, ils désirent un lieu de vie tourné vers la détente, la convivialité et le divertissement. Il pourrait aussi être un lieu de consommation, soit par un snack géré par les étudiants eux-mêmes, soit par des distributeurs, mais sans débit d'alcool. La surface proposée est de 100 m² (surface de l'actuel foyer). L'absence de nuisances sonores permet donc de ne pas prendre de précautions particulières. Cependant, des locaux de stockage sont à prévoir, aussi bien pour le matériel que pour les produits de consommation.

-Un coin cuisine géré par les étudiants leur permettant de réchauffer leurs repas et aux associations de pouvoir cuisiner est aussi souhaité.

Quatre options sont proposées : une salle de travail, des services commerciaux, une vitrine et un espace extérieur. La salle de travail d'une surface de 100 m² serait divisible en 8 box de 12 m² avec du matériel informatique. A propos des services commerciaux, la possibilité d'avoir des distributeurs divers (boisson, nourriture, billets SNCF) et d'accueillir des activités commerciales plus conséquentes (boulangerie, épicerie, ...) est envisagée. La création d'une vitrine de l'UTC de 50 m² servant à la fois de zone d'accueil, d'exposition, de rencontre et d'informations pourrait être imaginée. Enfin il semble nécessaire de conserver un espace extérieur comme le jardin de la MDE existant. Il servirait de lieu de réunion et de détente, et il permettrait l'organisation des événements associatifs (barbecue, concerts, spectacles,...).La gestion des nuisances sonores générées par ce foyer festif doit aussi être prise en compte.

Le foyer festif

Des résultats du sondage, de l'analyse des besoins des associations et des conclusions du Benchmarking ressort l'idée que le foyer étudiant en soirée doit être à la fois un lieu de regroupement, de distraction et un lieu festif, d'animations et d'événements. Un des enjeux principaux est de limiter les nuisances sonores. Un foyer d'une surface de 300 m² qui pourra accueillir 300 personnes par soir permettrait de limiter le nombre d'étudiants stationnant devant la MDE en soirée. De plus, un« coin fumeur » limiterait les nuisances sonores liées aux personnes qui sortent de la MDE pour fumer. Un local de stockage est indispensable à l'activité du foyer ainsi que des sanitaires de taille suffisante devraient être situés à proximité du foyer.

Deux options ont été envisagées :

- **Soit une séparation des foyers : diurne et nocturne**
 - Foyer diurne et Foyer nocturne dans la MDE : Le foyer nocturne servira de vitrine ou de lieu de réunion en journée. Le foyer diurne pourra être utilisé en soirée, soit en salle polyvalente, soit pour

¹ Sondage aux étudiants réalisé par l'AP en mars 2011

proposer une ambiance différente du foyer festif. Toutefois, une grande surface est nécessaire, ce qui implique un coût important.

- Foyer diurne dans la MDE, Foyer nocturne externe : On peut se reporter aux différentes options développées dans la partie scénarii, comme par exemple un foyer festif sur une péniche.
- Foyer diurne dans la MDE et absence de Foyer nocturne : Cette option permettrait une externalisation des activités festives (bars de Compiègne). Ceci entraînerait une diminution des coûts du projet et d'un report des nuisances liées à ces activités dans des lieux plus appropriés comme des bars. Néanmoins, cette solution ne répond pas à la demande des étudiants qui souhaitent voir le foyer festif rester au sein de la MDE pour des raisons pratiques, comme la proximité avec l'UTC.
- **Soit une réunion des foyers : diurne et nocturne**
 - Foyer diurne et nocturne réunis en un même lieu au sein de la MDE : Cette alternative permettrait une utilisation optimale de la salle et de réduire les coûts de construction (une salle au lieu de deux). Dans ce cas, il serait nécessaire de prévoir des alcôves (comme à l'ENS Lyon) pour y ranger les équipements diurnes.

Enfin, un tableau de préprogrammation récapitulant les différentes surfaces proposées ainsi que des schémas d'organisation fonctionnels sont fournis dans le rapport final.

2. CONCEPT

A. MODE DE GESTION

Plusieurs modes de gestion s'offrent à nous pour gérer la MDE et le foyer festif :

- La **gestion par l'Université** ne donne pas ou peu de responsabilités aux étudiants bien qu'ils puissent être sollicités pour toutes les questions d'activités et d'animations du lieu. L'administration de l'UTC ne souhaite pas continuer avec un tel mode de gestion, notamment pour le foyer festif.
- Une **co-gestion** peut être envisagée afin que l'Université puisse déléguer certaines responsabilités en réalisant un **contrat de « Délégation de Service Public »** (DSP) ou **« de Partenariat »** (CP). Ils ont l'avantage de décharger la direction de l'UTC de certaines responsabilités.

Le premier implique la création d'activités réalisant des bénéfices au sein de la MDE. En effet, la rémunération du délégataire est liée au résultat d'exploitation du bâtiment. Ce mode de gestion peut être mis en place et permettre une ouverture sur la ville. Le responsable de la gestion du bâtiment pourrait être aussi bien le BDE-UTC ou le CROUS. Un tel procédé est utilisé par l'Université de Grenoble.

Le second permet de confier la gestion ou l'exploitation d'une MDE à un tiers par le biais d'un CP. Bien que ce type de partenariat requiert une rémunération du gestionnaire de l'ouvrage, nous pouvons imaginer le versement d'une somme symbolique au BDE par l'Université. Cependant, ce partenariat nécessite une participation importante du gestionnaire au financement du bâtiment durant la phase construction. Ce type de gestion est utilisé dans de nombreuses villes : Dunkerque, Reims, Epinal, ...

- Une **gestion autonome** de la MDE est possible si les locaux se situent hors de l'Université. Les étudiants de l'Université de Louvain, en Belgique et, ceux de l'Université de Twente, aux Pays-Bas gèrent ainsi leur vie étudiante extrascolaire. Cependant, ce sont de très grandes universités. Il est possible d'imaginer un tel mode de gestion à l'UTC pour le foyer festif.

Il est envisageable de rapprocher la vie associative et le sport malgré le fonctionnement complexe du Bureau des Sports (BDS) de l'UTC. Un « guichet BDS » ou un coin d'information pourrait être inclus dans la MDE où la promotion de la vie sportive au travers de spectacles et/ou démonstrations dans la salle polyvalente ou le foyer de la MDE.

B. OUVERTURE SUR LA VILLE

Afin de voir quelles possibilités les étudiants avaient de s'ouvrir sur la ville, une série d'entretiens avec divers acteurs de la ville a été faite. Ainsi, nous avons pu répertorier les partenariats culturels, évènementiels, sportifs et associatifs mis en place.

L'ensemble des personnes rencontrées semble tout à fait disposé à travailler avec des étudiants de l'UTC, notamment membres d'associations. Il est possible d'organiser des événements dans Compiègne. Cependant, les conditions de location des différents lieux et salles sont souvent contraignantes, notamment le délai de réservation qui est bien souvent d'un an. De plus, les coûts d'utilisation sont généralement élevés, notamment concernant les frais de sécurité et les transports (navettes pour se rendre à des lieux éloignés). Enfin, les changements d'équipes fréquents au sein des associations permettent difficilement une continuité des projets sur un ou deux ans.

Des partenariats commerciaux ont été établis par le BDE. Il s'agit de réductions financières sur certains produits sur présentation de la carte étudiante et concerne de nombreux types de commerces comme des fleuristes, opticiens, auto-écoles, magasins de vêtements, coiffeurs, restaurants... Ces partenariats témoignent du fait que des accords et des liens peuvent facilement être établis entre les étudiants et les commerçants.

Parmi ceux-ci, des partenariats permanents ont été mis en place avec certains bars (Zenzilé, Macadam et Saint-Clair). Les propriétaires en sont satisfaits. Les partenariats ponctuels, pour des événements particuliers (les bars cités précédemment, Shamrock) tels que la « Tournée des bars », les soirées de l'association Esperanto (intégration des étudiants étrangers à l'UTC), des concerts de musique sont en revanche peu appréciés à cause des nuisances sonores engendrées par ce type d'événements.

Tous les partenariats sportifs envisageables ont été mis en place mais les créneaux sont raccourcis chaque année. La situation est déjà critique et risque d'empirer dans le cas d'une augmentation de l'effectif des étudiants à l'UTC. Il semble que la question du sport à l'UTC et plus particulièrement du sport dans la ville doit être abordée.

Enfin, la volonté de créer plus d'interactions est prépondérante entre les associations de l'UTC et celles de Compiègne. Le manque de lieux communs semble freiner cette dynamique d'ouverture sur la ville.

C. VITRINE

La nouvelle MDE, pourrait être l'opportunité d'en faire un modèle innovant et original pour l'UTC et pour la ville. Le bâtiment constituerait ainsi une véritable vitrine créative, technologique et écologique. Pour cela, on peut envisager à la fois une construction qui soit à la pointe de la technologie écologique et durable et basée sur la participation de ses futurs utilisateurs.

En effet, dans le cas d'un nouveau bâtiment pour la MDE, nous pouvons envisager une construction participative qui permettrait aux UTCéens de s'impliquer dans le processus de construction. Tout en s'inspirant des démarches semblables déjà existantes, il faudra imaginer une démarche plus complète permettant une participation forte des étudiants durant toutes les phases du projet. Cette solution pourrait avoir un intérêt pédagogique en plus d'être novatrice car jamais appliquée au sein d'une université.

Les phases de conception, de construction ou de réhabilitation pourront être réalisées dans une démarche de développement durable. Les recherches des laboratoires de l'UTC pourraient être mises en avant comme, par exemple, celle du laboratoire AVENUES qui met au point un système permettant l'utilisation locale de l'énergie solaire. D'autres techniques écologiques pourraient être mises en place : systèmes de récupération de chaleur, systèmes d'ombrages automatisés, optimisation des consommations, toits végétalisés... Dans une telle démarche, les matériaux utilisés devront être écologiques comme le chanvre, la paille, la terre... On peut aussi imaginer un bâtiment à énergie positive ou nulle et faciliter les pratiques responsables chez ses futurs utilisateurs (tri des déchets...).

Il s'agit d'une réelle opportunité pour la direction de l'UTC de faire de la MDE une vitrine de notre Université : MDE qui sera innovante et réalisée dans une démarche de développement durable tout en mettant en valeur les recherches faites à l'UTC.

D. ETABLISSEMENTS FLOTTANTS

Vitrine de l'UTC, concept innovant, les établissements flottants sont à la mode. Nous avons distingué les péniches des bâtiments flottants qui présentent l'avantage d'être plus flexibles en matière de conception car elles sont plus faciles à agrandir et plus adaptables à la réglementation ERP. En effet, les péniches ont des tailles standards et nous offrent une surface d'environ 250m². De plus, elles demandent plus d'entretien (expertise de la coque tous les 5 ans) et sont moins stables aux mouvements de l'eau. Cependant, les bâtiments flottants demandent un ancrage au sol ou à la berge contrairement à la péniche qui n'a besoin que d'un simple amarrage à quai.

La réglementation est semblable puisqu'ils doivent respecter la réglementation relative aux ERP qui comporte une session relative aux établissements flottants.

Installer le foyer étudiant sur un établissement flottant est un concept innovant d'autant plus s'il est placé sur un bâtiment flottant, réalisation peu connue en France. Cela permettrait de faire des berges un lieu de vie autant la journée que la nuit, comme le souhaite la mairie qui désire améliorer la vie nocturne de Compiègne. Ce projet se présente dans la continuité du projet Cœur Agglomération car il serait un élément déclencheur de dynamisation des berges : des restaurants flottants pourraient, par exemple, s'installer à côté. De plus, nos enquêtes auprès de différents propriétaires de bars, cafés et discothèques installés sur une péniche, nous montre qu'il n'est pas compliqué de mettre en œuvre des moyens pour assurer la sécurité et que les accidents sont très rares.

3. SCENARII

Dans cette partie, l'ensemble des scénarii est brièvement présenté afin de déterminer les plus pertinents.

Lieux d'implantations disponibles :

- BF, bâtiment A, 6^{ème} étage :

Cet espace se situe à BF, au dernier étage du bâtiment A. Avec une surface de 1323.6m², il permettrait d'augmenter de 500 m² la surface actuelle de la MDE. Compte tenu de sa localisation, il est bien insonorisé et à proximité des lieux de cours. Installer la nouvelle MDE à cet endroit ne permettrait pas de développer une ouverture sur la ville car les étudiants resteraient encore plus entre eux. Il ne permet pas non plus une réelle gestion de la part du BDE puisque les locaux resteraient toujours attachés à l'UCT et à l'Administration. De plus, la réhabilitation actuelle du bâtiment A en conformité avec l'arrêté du 25 juin 1980 ne permet pas à cet étage d'accueillir plus de 50 personnes.

Cette solution n'est donc pas à approfondir. Cependant, on pourrait y envisager l'implantation du service administratif (sauf l'imprimerie) afin de libérer des surfaces au sein du bâtiment E.

- BF, bâtiment C :

Ce scénario consiste à réaménager le bâtiment C. La surface utile du bâtiment C est d'environ 484 m². Cependant, la surface actuelle utilisée par les associations s'étend à 802 m² de manière éparpillée dans BF. Une remise aux normes serait donc nécessaire ainsi que le développement de l'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite). Cette solution est donc la plus simple mais pas la plus pertinente. En effet, l'espace disponible, déjà restreint, deviendrait de moins en moins adapté aux besoins des étudiants car à long terme, la vie étudiante aura besoin d'encore plus de places. De plus, le foyer festif devra être externalisé.

- BF, bâtiment E :

Le bâtiment E est situé sur le site de Benjamin Franklin et accueille actuellement l'imprimerie (niveau 0), l'administration des Etudes (niveau 1) et la Direction Formation et Pédagogie (niveau 2). D'une surface balayable de 883,4 m², cet espace se répartit sur 4 étages. Ce bâtiment E se trouve à proximité de résidences d'habitations, d'habitations individuelles mais également du restaurant universitaire. La présence d'un niveau 0 se trouvant à -5m pourrait être une solution aux problèmes de nuisances sonores car elle permettrait de les localiser au sous-sol et donc de les diminuer. De plus, les futurs travaux de réhabilitation de BF permettront aussi au bâtiment E de répondre aux exigences des ERP de 1^{ère} catégorie, type R. Actuellement, l'accès aux locaux est faisable par le bâtiment F ainsi que par deux dégagements au niveau 0. La contrainte technique majeure de ce scénario réside dans le déménagement des services administratifs et de l'imprimerie présents tous les deux dans le bâtiment E. Ainsi, deux scénarios s'offrent à nous : le premier correspond au déménagement de l'imprimerie pour pouvoir bénéficier des 769,5 m². Le deuxième scénario est de ne pas déplacer l'imprimerie. La surface utile récupérée serait alors seulement de 472,8 m². Dans les deux cas, la surface de base nécessaire aux associations pour fonctionner correctement ne rentre pas dans le bâtiment. C'est pourquoi, il faudrait envisager l'hypothèse d'une MDE éclatée. La première variante envisage la mise en place d'une salle polyvalente et de salles de répétitions. La deuxième variante n'inclut pas de salles de répétitions.



Figure 1 : Vue du bâtiment E

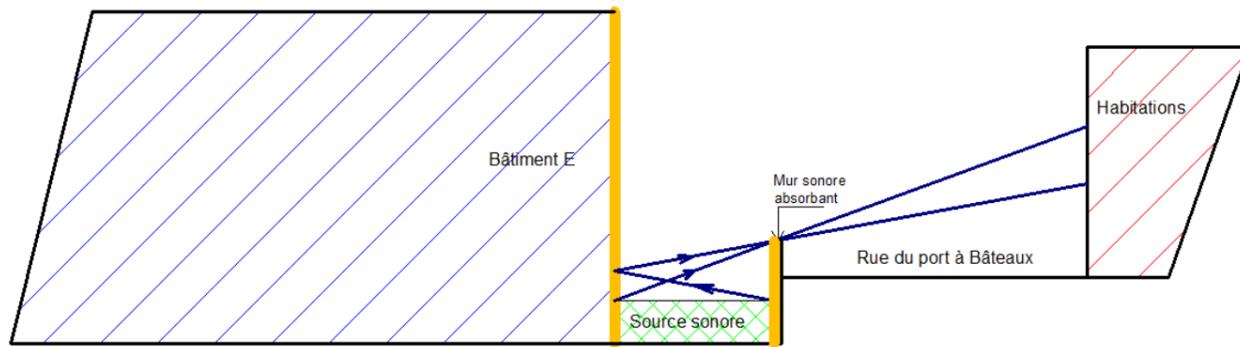


Figure 2 : Schéma de diffusion des ondes sonores

Le schéma ci-dessus a pour but de donner une idée des impacts sonores sur les habitations environnantes. Nous avons considéré une source sonore située entre 0 et 1,70 mètres de hauteur et utilisé les principes de diffusion et de réflexion des ondes sonores. Les ondes sonores sont représentées en bleu. Dans ce cas précis, nous constatons que le mur sonore absorbant n'est pas assez haut pour limiter les nuisances directes.

- BF, bâtiment G :

Le bâtiment G, situé à droite de l'accueil de Benjamin Franklin, a été proposé par la direction pour accueillir la nouvelle MDE à court terme. D'une surface balayable de 433,4 m² ce bâtiment est actuellement occupé par les bureaux administratifs dédiés au prix Roberval et au service des admissions. Cet espace ne serait pas suffisant pour déplacer l'ensemble des locaux de la MDE. La construction d'une annexe située dans le carré d'herbe à côté du bâtiment permettrait de résoudre ce problème et d'envisager une solution à long terme. Pour résoudre les problèmes de nuisances sonores, compte tenu de la proximité d'habitations, des aménagements spécifiques seront à installer pour les réduire. Le bâtiment est actuellement accessible depuis le niveau 0 via le parking et depuis le niveau 1 après avoir traversé l'accueil et le bâtiment F. Cependant, il est aussi important que le bâtiment soit accessible depuis la ville, afin d'assurer une bonne visibilité et un accès direct sans avoir à traverser deux autres bâtiments ou descendre dans le parking pour remonter ensuite. Il serait donc intéressant d'envisager la création d'une ouverture sur la rue. Au niveau de l'accessibilité aux handicapés, le bâtiment demande une complète remise aux normes. Il est important de souligner que la construction d'une annexe permettrait aussi de résoudre les questions d'accessibilités, d'ouverture sur la ville et les problèmes de nuisances sonores.



Figure 3 : Vue du bâtiment G avec l'annexe

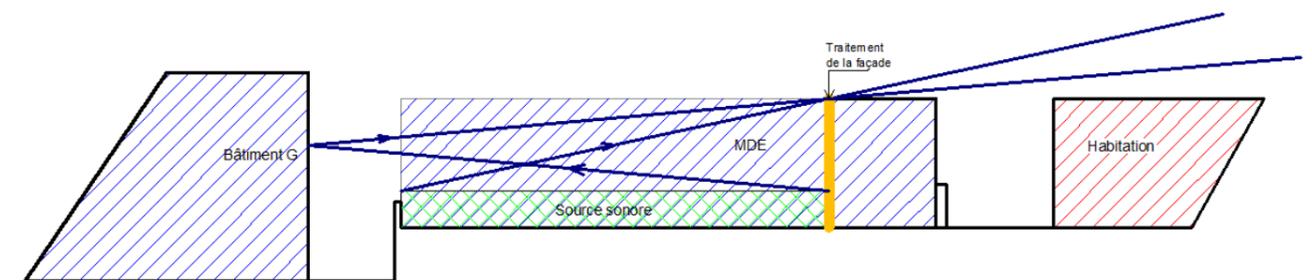


Figure 4 : Schéma de diffusion des ondes sonores

Dans ce cas, le traitement de la façade empêchant la réflexion des ondes sonores permet de réduire les nuisances vis-à-vis du voisinage.

- Rue du port à bateaux 1 :

Ce terrain se situe entre le centre Benjamin Franklin et l'Oise. D'une superficie constructible de 1097 m², ce terrain est constitué de deux parcelles dont la propriété foncière est privée. L'atout majeur de ce terrain est sa surface : il est donc possible de réaliser un édifice d'une surface confortable. Deux variantes ont donc été envisagées : la première, avec une superficie utile de 985 m², prévoit l'installation d'un foyer festif ainsi qu'une salle polyvalente. La deuxième, d'une superficie utile de 1 445 m², prévoit en plus une salle de danse, une salle d'art plastique ainsi qu'une salle de travail. Ce terrain présente cependant un inconvénient important à ne pas négliger : sa localisation. En effet, le terrain reste proche de la maison de retraite et des nouvelles opérations de la ZAC. Un paramètre viable à condition qu'une gestion très précise des nuisances soit prévue par la création d'un patio. Comme ce nouveau bâtiment se situerait à l'extérieur de l'enceinte de l'UTC, cela permettrait d'accueillir des associations de la ville ou bien des centres aérés durant les vacances par exemple. Cette solution étant une construction nouvelle, une construction participative pourrait donc être envisageable. Pour ce scénario, tous les types de gestion sont envisageables (gestion autonome, cogestion ou bien gestion par l'UTC).



Figure 5: Vue du projet situé dans la rue du Port à Bateaux

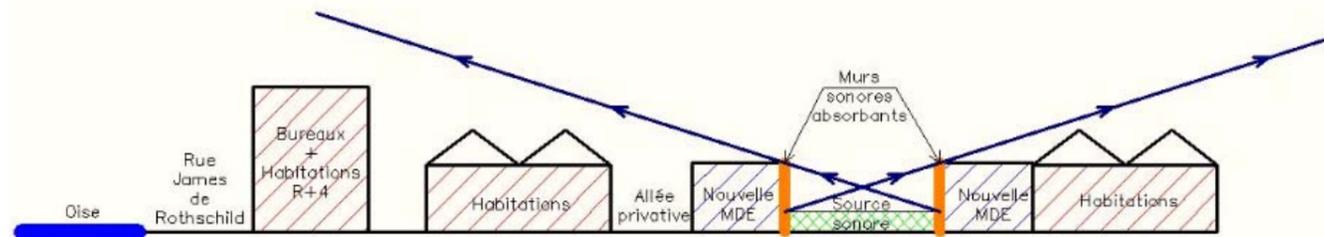


Figure 6 : Schéma des ondes sonores

Dans ce cas, le traitement de la façade empêchant la réflexion des ondes sonores permet de réduire les nuisances vis-à-vis du voisinage.

- Rue du port à bateaux 2 :

Ce terrain est situé entre le centre Benjamin Franklin et l'Oise, sur le pignon de la maison de retraite. D'une superficie constructible de 1184 m², ce terrain est constitué de quatre parcelles dont la propriété foncière est celle de la mairie. Cet espace présente les mêmes contraintes que le terrain précédent. Par ailleurs, la présence d'un PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation), implique la prise en compte de certaines mesures compensatoires. La situation de ces parcelles en zone rouge/bleu implique des contraintes techniques.

Les scénarios suivants correspondent à l'externalisation du foyer festif :

- BF, création d'une terrasse entre les bâtiments A et B :

Pour ce scénario, il s'agirait de créer un niveau entre le bâtiment A et B, couvrant ainsi le parking, à une hauteur de 3,1m. Au total, une surface de 520 m² serait disponible avec la possibilité d'avoir un espace supplémentaire d'environ 100 m². Cet espace serait divisé en deux parties : un espace couvert (coté Oise) et une terrasse (côté rue Roger Couttolenc). Ce scénario permettrait d'avoir un foyer d'une surface de 205m², une terrasse de 160m², une salle de stockage de 65m² et des toilettes d'environ 25m². Ce dispositif offrirait donc une surface suffisante et permettrait de créer un lieu de vie satisfaisant et répondant aux attentes des étudiants. La construction pourra être soit indépendante au bâtiment A et B, soit directement reliée à un de ces deux bâtiments. De plus, l'emplacement

de ce foyer étudiant est favorable à la limitation des nuisances sonores. En effet, même si il est proche de l'actuel foyer, sa position est totalement différente. Sa situation entre le bâtiment A et B évite les dispersions du son. L'inconvénient de ce scénario est qu'il limite l'éclairage naturel des salles informatiques accolées. De plus, la situation du lieu n'est pas favorable à une ouverture sur la ville. Au niveau de la gestion de ces locaux, plusieurs types sont possibles : une gestion autonome du BDE, une co-gestion du BDE et de l'UTC ainsi qu'une gestion intégrale par l'UTC.

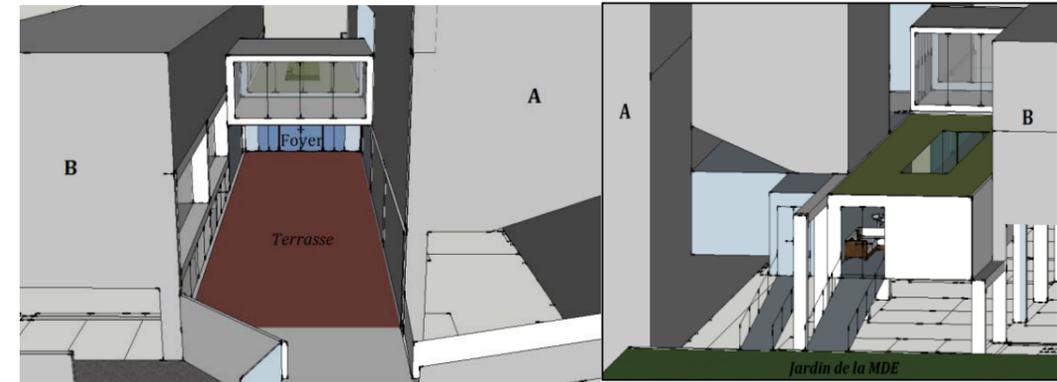


Figure 7 : création d'une terrasse entre les bâtiments A et B

- BF, Millibar :

D'une superficie totale de 225 m², le Millibar est un bar géré par un professionnel dont les locaux appartiennent à l'UTC. Ce bar est situé au sein du centre Benjamin Franklin, au deuxième étage du bâtiment A. Il se trouve au coin formé par la rue Roger Couttolenc et la rue du Port à Bateaux. Afin d'agrandir cet espace, une terrasse de 105 m² collée au millibar et à la passerelle pourrait être créée. Un accès indépendant du reste des locaux universitaires devra être envisagé, comme par exemple la création d'un ascenseur depuis l'extérieur qui permettrait ainsi l'accès aux PMR. Cet accès permettrait aussi de développer une ouverture sur la ville. L'implantation dans le Millibar permettrait donc d'éloigner le Pic'asso de la maison de retraite et donc de diminuer l'impact sonore.

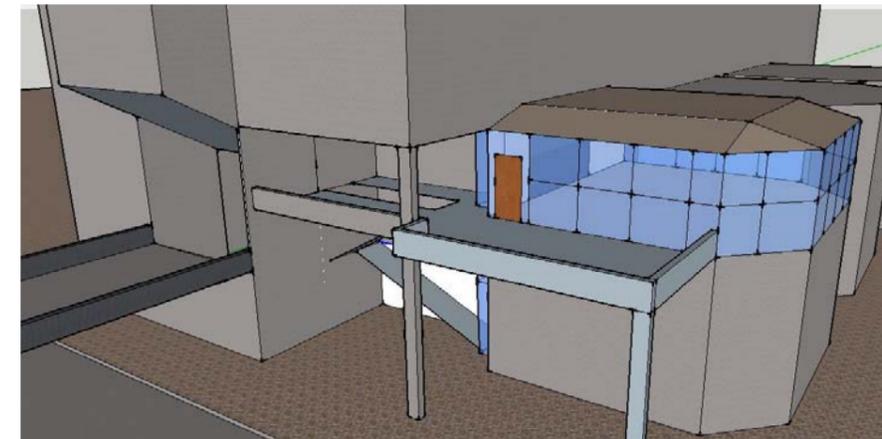


Figure 8 : Vue du Millibar après réaménagement et agrandissement

- BF, parking :

Pour ce scénario, il s'agirait de créer un bâtiment dans le parking de Benjamin Franklin, propriété de l'UTC, pour accueillir le foyer festif. Le nouveau bâtiment pourrait avoir une surface d'environ 225m², avec une espace de

stockage de 20m², des sanitaires d'environ 30m². Cette construction pourrait aussi permettre de créer une terrasse, d'environ 165m², qui serait accessible uniquement du bâtiment C, en journée. L'intérêt d'implanter le foyer dans le parking est d'utiliser les bâtiments existants pour encadrer les nuisances sonores. Etant donné sa localisation, ce scénario ne permettrait pas une ouverture sur la ville. De plus, d'un point de vue de la gestion, celle-ci ne différerait pas de l'actuelle mais une co-gestion pourrait être envisagée.



Figure 9 : Vue du projet de construction d'un foyer dans le parking de BF

- Restaurant universitaire :

Ce scénario envisage l'utilisation des locaux du Restaurant Universitaire, propriété du CROUS Picardie Amiens et situés rue du Port à Bateaux, à proximité de Benjamin Franklin. La superficie totale de la parcelle est de 1483 m² (extérieur compris) dont 985 m² couverts répartis sur deux étages. Le RDC accueille actuellement un snack et une sandwicherie. Au 1^{er} étage, on y trouve un restaurant traditionnel. Ce Restaurant Universitaire ne possède aucun espace extérieur. Comme le bâtiment est aujourd'hui en fonctionnement et reçoit du public, il répond donc aux règles relatives aux ERP et l'accessibilité est viable. Par rapport à sa localisation, ce scénario permet de rester à proximité de l'UTC. Cependant, des aménagements seraient à prévoir pour réduire les nuisances sonores car ce Restaurant Universitaire est à proximité immédiate de logements. Les contraintes sont principalement liées au fait qu'il faut trouver un accord avec le CROUS Amiens Picardie et trouver un mode de gestion durable.

- Etablissement flottant :

L'implantation du foyer étudiant sur un établissement flottant permettrait d'éloigner le Pic'Asso du voisinage et donc de résoudre les problèmes de nuisances sonore. De plus, cette solution permettrait de rester à proximité de Benjamin Franklin sans être confronté à un problème de foncier. L'avantage de ce scénario est qu'il s'inscrit fortement dans le projet de développement nocturne de la Ville de Compiègne.

Tableau récapitulatif des scénarios les plus pertinents :

MDE Actuelle	
Bâtiment C + salles de TD utilisées pour les réunions + salles de stockage sous le bâtiment C	S = 802 m ²
Maison des étudiants	
Bâtiment C	SB = 484 m ²
Rue du Port à Bateaux	Surface passerelle = 785 m ²
Bâtiment G	SB = 433,4 m ²
Bâtiment E	SB = 883,4 m ²
Foyers externalisés	
Foyer dans le parking de BF	S = 225 m ²
Couverture du parking	S = 520 m ²
Etablissement flottant	S = 300 m ²